

Complément 6

## LABEL PROMOTELEC PERFORMANCE

ÉVOLUTIONS & MISES À JOUR DU CAHIER DES  
PRESCRIPTIONS TECHNIQUES  
PRO 1248-10 (septembre 2012)



Mise à jour du poste **Générateurs de chauffage et/ou de rafraîchissement centralisés**  
Applicable à partir du 23/11/2015

*(p. 23 du CPT Label Promotelec Performance)*

### **Sur capteurs solaires thermiques**

#### Marquage de qualité et spécifications :

Certification CSTBat Procédés Solaires ou SolarKeymark ou équivalent basé selon NF EN 12975.

#### **Production individuelle**

Le ballon de stockage des systèmes solaires combinés doit être calorifugé.

*À noter, le marquage « Ô Solaire » n'est plus exigé.*